

# A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

### Commission des affaires sociales

### Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Auditions, ouvertes à la presse, sur la politique d'achat des hôpitaux (*M. Jean-Carles Grelier, rapporteur*) :

- Audition de Mme Sophie Martinon, directrice générale de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) ..... 2
- Audition de M. Laurent Chambaud, directeur de l'École des hautes études en santé publique, de Mme Alessia Lefébure, directrice des études, et de M. Alain Mourier, responsable de la formation des élèves directeurs d'hôpital ..... 2

Mercredi

21 mars 2018

Séance de 16 heures 30

Compte rendu n° 07

SESSION ORDINAIRE 2017-2018

**Présidence de  
Mme Annie Vidal  
co-présidente**



**COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES**  
**MISSION D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE**  
**DES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

**Mercredi 21 mars 2018**

*La séance est ouverte à seize heures quarante.*

*(Présidence de Mme Annie Vidal, coprésidente de la Mission)*

*La Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) procède à l'audition de Mme Sophie Martinon, directrice générale de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) puis de M. Laurent Chambaud, directeur de l'École des hautes études en santé publique, de Mme Alessia Lefébure, directrice des études, et de M. Alain Mourier, responsable de la formation des élèves directeurs d'hôpital.*

Cette réunion n'a pas fait l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

[http://www.assemblee-nationale.tv/video.5722640\\_5ab279ec8fa57.meccs--politique-d-achat-des-hopitaux-auditions-diverses-21-mars-2018](http://www.assemblee-nationale.tv/video.5722640_5ab279ec8fa57.meccs--politique-d-achat-des-hopitaux-auditions-diverses-21-mars-2018)

*La séance est levée à dix-huit heures trente-six*